



**L'organisation
du travail :
la clé d'un
déménagement
sécuritaire !**

140

En moyenne, **140 déménageurs par année se blessent au travail**, dont la majorité en déplaçant des charges lourdes. Ces accidents peuvent avoir des conséquences graves, telles que des absences fréquentes ou des arrêts de travail, ainsi que des douleurs permanentes.



UN DÉMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE, ÇA S'ORGANISE !

Sauriez-vous quoi faire si l'équipement que vous utilisez tombait en panne, si les lieux du déménagement présentaient des difficultés imprévues ou si le poids de la charge à transporter dépassait votre capacité physique ?

Même si vous avez l'habitude de déplacer des charges lourdes, prenez-vous le temps de planifier vos manœuvres ? Connaissez-vous les situations potentiellement dangereuses et les précautions à prendre ?

Les méthodes de travail et les consignes de sécurité sont-elles connues de tous les déménageurs avec qui vous travaillez ?



NE LAISSEZ RIEN AU HASARD !

La manutention de charges lourdes comporte plusieurs risques.

Avant un déménagement, vous devez vous assurer de connaître :

- les charges à transporter ;
- l'environnement physique ;
- les contraintes de temps.

Vous devez aussi vérifier :

- les équipements à utiliser ;
- l'état de fonctionnement et la disponibilité des équipements.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, C'EST LE MOMENT D'EN PARLER !

Assurez-vous d'avoir rassemblé tous les renseignements nécessaires sur le déménagement à effectuer et d'en informer les travailleurs qui seront impliqués.

Quelques minutes consacrées à l'organisation du travail contribueront à diminuer les risques d'accident, qui pourraient avoir des conséquences pour la vie !



QUELQUES CONSEILS POUR UNE MANUTENTION SÉCURITAIRE DES CHARGES :

- Évaluer le poids et l'équilibre de la charge pour déterminer la meilleure méthode de manutention avant de la déplacer ;
- Privilégier l'utilisation des appareils de manutention roulants pour le déplacement des charges lourdes (ex. socles roulants, diable) ;
- Lors d'un déplacement dans une pente ou un escalier, éviter de se placer directement sous une charge très lourde* ;
- Pousser plutôt que tirer un appareil de manutention roulant ;
- Attacher la charge sur l'appareil de manutention, si elle est instable ;
- Glisser, pivoter, basculer ou rouler la charge, plutôt que de la soulever ;
- Tenir la charge avec une bonne prise, près de son corps ;
- Dégager tous les lieux de passage : accès, entrées et couloirs ;
- Demander de l'aide, au besoin.

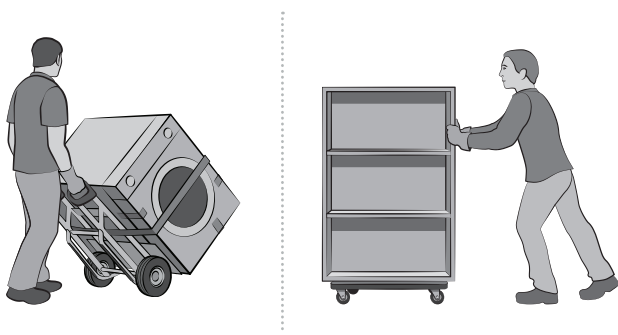
* Certaines charges très lourdes (piano, machine distributrice, etc.) doivent être déplacées par des déménageurs spécialisés, qui possèdent la formation ainsi que le matériel nécessaires.



POUR PLUS DE RECOMMANDATIONS,
CONSULTEZ
CNESST.GOUV.QC.CA/DEMENAGEMENT.

ALLÉGEZ LA CHARGE...AVEC LE BON APPAREIL DE MANUTENTION !

Lorsque le déplacement manuel d'une charge lourde met en danger la sécurité des travailleurs, l'employeur doit mettre à leur disposition des appareils mécaniques ou motorisés (RSST, art. 166).



Diable pour électroménager et socle roulant
Illustrations : Marc Lalumière

UTILISEZ L'OUTIL DE RECHERCHE EN LIGNE !

Parce que choisir le bon appareil de manutention n'est pas toujours simple, la CNESST a mis en ligne un outil de recherche comptant 35 fiches illustrées d'appareils différents. Chaque fiche présente la description d'un appareil, les critères de sélection dont il faut tenir compte à l'achat ou à la location ainsi que les conseils pour une utilisation sécuritaire.

ACCÉDEZ À L'OUTIL DE RECHERCHE AU
[CNESST.GOUV.QC.CA/DEMENAGEMENT.](https://cnesst.gouv.qc.ca/demenagement)



100%

DC100-1718-1 (2018-03)